BANQUE : CIC Lyonnaise de Banque annonce avoir franchi la barre des 2 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat

Concernant l'octroi du Prêt garanti par l'Etat (PGE), CIC LYONNAISE DE BANQUE / **T :** 08.20.01.01.02 annonce au dernier comptage du 30 avril, avoir instruit plus de 11 000 PGE et franchit la barre des 2 milliards d'euros. En parallèle, CIC Assurances propose une prime de relance d'activité pour compenser une partie de la perte de revenu des professionnels et des entreprises. « Au CIC, le taux d'acceptation des demandes de PGE est de 97 %. Nos 450 agences de proximité sont pleinement mobilisées aux côtés des entrepreneurs pour participer à la relance économique et contribuer à la sauvegarde de l'emploi sur tous nos territoires » précise Eric Cotte, Directeur Général du CIC Lyonnaise de Banque.
www.cic.fr/fr